

Projet de rénovation urbaine dite « quartier du Centre » à BINCHE

Brève description du projet

<u>Projet</u> :	Faire de Binche une ville à la campagne, un cœur de vies et un pôle d'échange
<u>Localisation</u> :	Centre-ville de Binche
<u>Demandeur</u> :	Ville de Binche
<u>Auteur de projet</u> :	AGORA

Contexte de l'avis

<u>Date de réception du dossier</u> :	15 janvier 2015
<u>Référence légale</u> :	article 4 de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 28 février 2013
<u>Portée de l'avis</u> :	Projet de rénovation urbaine

AVIS
La CRAT remet un avis favorable sur le périmètre et le projet de l'opération de rénovation urbaine du quartier du Centre à Binche.

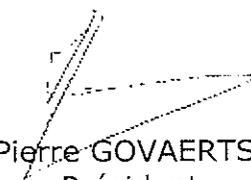
Elle estime que le périmètre repris est pertinent, cohérent et traduit bien l'approche globale envisagée par l'opération de rénovation urbaine. La Commission apprécie notamment que la zone d'aménagement communal concerté Sainte-Anne soit intégrée au périmètre permettant de ce fait une coordination judicieuse du développement de cette réserve foncière avec celui du centre.

Au vu de l'ampleur du périmètre, la CRAT constate que le projet de rénovation urbaine relève davantage d'un projet de ville ou d'un schéma directeur. Elle recommande que les moyens budgétaires ne soient pas dilués géographiquement au sein de l'aire d'action envisagée.

La Commission relève que les objectifs retenus sont cohérents et permettent de valoriser les qualités existantes et de combler les lacunes mises en évidence dans l'analyse de la situation actuelle. Toutefois, la CRAT constate un réel déficit en termes de participation citoyenne. Ce volet est peu développé dans les documents reçus et ne semble avoir été envisagé qu'épisodiquement pendant l'élaboration du projet de rénovation urbaine.

Au niveau des projets de l'opération de rénovation urbaine, la Commission apprécie qu'ils soient cohérents avec les objectifs retenus. Ils sont globaux, transversaux et permettront de mettre en place une dynamique positive et d'entraînement de rénovation du centre de Binche. La CRAT recommande d'établir une priorisation des projets en fonction des opportunités qui se présenteront. Elle estime en effet difficile de pouvoir avancer de front sur l'ensemble des projets.

Pour la CRAT,


 Pierre GOVAERTS,
Président